



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

**Circonscription IEN CASTELNAU LE
LEZ**

Saint-Bauzille-de-Montmel, le 25/04/2024

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Affaire suivie par

Mme VEROT Caroline

Téléphone

0467861698

Courriel

ce.0340663L@ac-montpellier.fr

Adresse

IMPASSE DU MISTRAL

34160

ST BAUZILLE DE MONTMEL

Procès-Verbal du 2ème Conseil d'Ecole

Jeudi 28 mars 2024

Étaient présents :

Enseignantes: Mmes André, Autexier, Chaptal

Directrice: Mme Vérot

Parents élus : Mmes Bastide, Benlasbet, Combettes, Lamotte, Le Du, Roinsard, Veyrun-Valentin

Commission scolaire : Mmes Arnaud et Bresson

1 Effectifs /perspective

Organisation du temps scolaire : dérogation pour poursuivre la semaine de 4 jours avec une organisation horaire identique. Vote : Pour

le point sur les effectifs de classe :

Voici les effectifs au 28 mars :

Les radiations et la perspective rentrée 2024

20 PS prévus mais 3 demandes de dérogation en cours

Il a été annoncé durant le CSA SD et le CDEN de février, l'ouverture d'une classe sur l'école.

Profil de l'école à la rentrée :

1 :PS/MS 2 :MS/GS 3 :CP 4 :CP/CE1 5 :CE2/CM1 6 :CM1/CM2

Demande des parents : comment sont répartis les élèves pour les niveaux scindés en deux ? Est-ce possible d'être informé en amont de la rentrée si son enfant est séparé du groupe principal ?

Plusieurs critères sont pris en compte : L'âge des élèves, la dynamique du groupe créé : harmoniser en fonction des élèves à profil particulier, les fratries, équilibre fille/garçon, les groupes d'élèves à séparer

Est-ce possible d'être informé en amont de la rentrée si son enfant est séparé du groupe principal ?

Les effectifs des classes sont ajustés lors de notre prérentrée fin août, il n'est pas envisageable de prévenir les familles avant. Lorsqu'il y a des situations particulières, l'équipe enseignante prévient directement les familles concernées avant la rentrée.

2 Procédure d'inscription rentrée 2024

rappel de la procédure : inscription en mairie

la directrice proposera un lien pour prendre rendez-vous pour faire l'admission des nouveaux élèves, une réunion d'information pour les parents des futurs PS est prévue avant les vacances d'été.

flyer « padlet de l'école » donné aux nouvelles familles lors de l'inscription en mairie

6° :Affelnet collège de secteur/ nouvelle procédure pour la demande de classe bilingue espagnol : un questionnaire sera donné en classe aux élèves qui souhaitent intégrer la section

3 Restructuration du groupe scolaire

-déménagement 1ère semaine de juillet, la fin d'année sera compliquée car il faut tenir les délais pour lancer rapidement le désamiantage et la destruction des bâtiments

-Organisation année scolaire 24-25 : 1 groupe maternelle bloc actuel avec cour très réduite et un groupe élémentaire sur le parking de la mairie avec la salle du conseil, le foyer et 2 algécos.

Peu de sanitaire, beaucoup d'adaptation.

Une organisation particulière sera mise en place pour l'année scolaire à venir. Nous précisons l'organisation choisie au 3ème conseil.

Présentation succincte du projet

Demande des parents : Serait-il envisageable d'installer des portes-manteaux à l'extérieur ?

Pas envisageable pendant les travaux. La demande sera à faire pour la nouvelle école.

4 PPMS

Bilan exercice incendie (jeudi 28 mars) : RAS les enfants n'étaient pas au courant.

Les batteries de l'alarme incendie du bâtiment des classes GS CP/CE1 sont à réviser.

Les trousseaux et mallettes sont prêtes, elles seront distribuées dans les prochains jours.

PPMS pour l'année prochaine : une réflexion PPMS risques majeurs/menaces majeures sera faite avec la mairie et il faudra également vérifier les conditions des dispositifs incendie

5 Projets et activités éducatives

Retour sur les différents projets mis en place par classe et ceux à venir

Génération 2024 :

-cycle de Tennis pour toutes les classes

-Natation : CP/CE1 1er trimestre, GS : en ce moment

-Danse contemporaine (CCGPSL) : CP/CE1, CE1/CE2

Une rencontre est prévue le 15 mai

-Ateliers des sens (CCGPSL) : PS/MS, GS

-Classe PS/MS : Travail sur les JO et les émotions, rencontre avec la maternelle de Montaud (olympiades et randonnée).

-Classe GS : Travail sur les JO et sortie en cours de réflexion pour mois de mai ou juin

-CM1/CM2 : Animation Médiévales du Pic autour de la calligraphie, Liaison CM2- 6ème : projet en anglais, visite d'une classe de 6° à l'école, classe cinéma à Mèze

-CP/CE1, CE1/CE2 : visite CESMED Sortie à La Grande-Motte le 7 juin

-Projets NEFLE :

Demande des parents : Peut-on en savoir plus sur ces projets ? : quelles actions seront menées ? Pour quelle(s) classes ? Quand ? Etc.

Les 2 projets ont été présentés et expliqués

Le but des projets NEFLE est de créer une réflexion sur nos pratiques pédagogiques et de proposer des pédagogies innovantes pour la réussite des élèves.

Ces 2 projets ont une partie qui concerne la formation de l'équipe enseignante, ils s'intègrent dans notre projet d'école.

Remarques des parents délégués :

-Réticence de certains parents par rapport à l'usage des écrans en classe.

-Certains parents ne comprenaient pas l'intérêt de la concertation car les projets étaient déjà écrits. La directrice explique qu'un 1er brainstorming avait été fait avec l'équipe enseignante, les concertations ont permis de modifier suite aux remarques émises lors des réunions.

6 Parcours de l'élève

-les évaluations : Évaluations nationales CP en janvier

Les chiffres montrent que les élèves ont bien progressé, tous les CP sont dans le groupe satisfaisant en français et 2 élèves en groupe « fragile » l'un pour l'écriture des nombres, l'autre pour la résolution de problèmes

-Le RASED :

la psychologue scolaire : elle est intervenue à l'école

soutien aux familles, intervention/entretien auprès d'élèves (avec autorisation des familles), observation dans les classes dans le but d'établir des gevasco.

la Maitresse E : pas d'intervention malgré des demande de la maîtresse de CM

-Procédures de passage:

Nouveau décret paru le 18 mars :

décret n°2024-228 du 16.03.24 relatif à l'accompagnement pédagogique des élèves et au redoublement, rendant caduques certaines étapes de la procédure antérieure.

un redoublement peut être décidé par le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école. La décision de redoublement fait l'objet d'un dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève.

La décision prise en conseil des maîtres est adressée aux représentants légaux de l'élève qui disposent d'un délai de quinze jours pour former un recours auprès de la commission départementale d'appel prévue à l'article D. 321-8.

-liaison CM2/6° :

Cette année, les élèves de 6ème viendront rencontrer les CM1/CM2

-Santé :Visite médicale :

Intervention de l'infirmière scolaire : visite médicale (presque tous les élèves élémentaires) + intervention à thème en classe

Dr PMI a rencontré la maîtresse de PS/MS en janvier

Les MS ont une visite médicale avec les infirmières PMI lundi 29 avril

7 Questions des parents

Concernant le périscolaire :

-Est-il possible de proposer un temps d'étude le soir et comment ?

Aucun enseignant n'est volontaire. Pour le moment pas de lieu disponible et/ou de personnel. Les parents délégués demandent un lieu permettant aux élèves de s'installer pour, s'ils le souhaitent, travailler.

-Qu'est-il mis en place pour limiter le bruit lors de la garderie ?

Les parents délégués demandent plus de communication entre parents et responsables du périscolaire.

Ils demandent également si la capacité d'accueil va être dépassée ? La mairie a entendu la demande.

Concernant l'école :

-Collation du matin : est-ce possible de faire des exceptions pour les enfants ne déjeunant pas le matin? Sujet déjà abordé au précédent conseil. Si c'est un trouble alimentaire, il faut contacter directement la directrice pour un éventuel PAI

-Place des écrans à l'école : sujet abordé avec le projet NEFLE

L'équipe enseignante est attentive et limite l'exposition au écrans en fonction de l'âge de l'enfant. Cependant, il est aujourd'hui nécessaire pour les enseignantes de pouvoir travailler avec les outils numériques car les pratiques pédagogiques ont changé et l'utilisation du numérique fait partie des compétences travaillées à l'école.

-Remarques sur les retards d'ouverture et de sortie : il y a un temps de latence nécessaire pour ouvrir le portail et gérer le flux, attention aux CM qui jouent au lieu d'entrer à l'école. Rappel concernant la sortie, les élèves arrêtent leur travail à la sonnerie, le portail s'ouvre lorsque les élèves sont répartis (garderie) et prêts à quitter l'école.

-L'habillement adéquat des enfants est-il surveillé dans la cour de récréation ou lors des sorties de classe ? Les enseignantes sont vigilantes, faire le point avec le périscolaire

-Communication école/parents : confidentialité et rôle des déléguées.

Dans la situation qui nous concerne, l'événement n'a pas eu lieu dans l'école mais certains élèves ont été mis au courant sur le temps méridien en rentrant à la maison. Il a été décidé en concertation de proposer une permanence de la psychologue scolaire le lundi matin pour les familles qui souhaiteraient la rencontrer, il n'était cependant pas possible de communiquer sur la situation. La directrice rappelle que lors d'événements graves (signalement, information préoccupante ...), il n'y a pas de communication faite aux parents délégués.

Les parents délégués rappellent qu'il est important que la communication entre enseignants et parents pour des événements importants ne se fasse pas au portail et que la confidentialité soit respectée.

Fin de séance : 21h00

Secrétaire de Séance

Mme Chaptal

LA DIRECTRICE, Caroline VEROT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'VEROT' with a stylized flourish above it.